



Communauté de Communes
des **Lisières de l'Oise**

S.P.A.N.C

Service Public d'Assainissement Non Collectif

**DEMANDE DE CONTRÔLE DE REALISATION D'UNE
INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

(ANC)

INSTALLATION NEUVE OU REHABILITEE

CADRE RESERVE AU S.P.A.N.C

Dossier reçu au SPANC le :

N° de dossier SPANC :

Nature du projet : Permis de construire n°

Réhabilitation

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

TITRE : Monsieur ; Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Commune

TEL : Mail :

ADRESSE DE L'HABITATION A CONTRÔLER

REFERENCES CADASTRALES :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Commune



COORDONNES DE L'ENTREPRENEUR/INSTALLATEUR	
RAISON SOCIALE :	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
.....	
Code Postal :	Commune
TEL :	Mail :

Le propriétaire doit veiller à :

- Prévenir le SPANC au moins 10 jours ouvrés avant la réalisation des travaux,
- Ne pas procéder au remblaiement des ouvrages avant le contrôle du SPANC ou de l'entreprise mandatée par le SPANC, tout dispositif ne pouvant être vérifié sera considéré comme non conforme.



S.P.A.N.C
Service Public d'Assainissement Non Collectif

DECLARATION DU DEMANDEUR

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions financières du contrôle et avoir pris connaissance du règlement de service du SPANC (*disponible sur le site internet de la CCLO : <https://ccloise.com/>*)

Je m'engage à payer le coût du contrôle et les éventuels coûts supplémentaires (absence au rendez-vous, contre-visite...) identifiés ci-dessous :

Prestations	Renseignement délivrés	Coûts 2022*
Contrôles de réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Vérification de la conformité de l'installation d'ANC préalablement à une vente vis-à-vis de la réglementation en vigueur	200 € TTC
Contre visite	<ul style="list-style-type: none">• Visite permettant de constater la mise en conformité d'anomalies soulignées lors de la visite précédente	110 € TTC
Déplacement sans intervention, absence au rendez-vous fixé		110 € TTC

*Tarifs actualisables chaque année

Je certifie :

- Que les travaux d'installation d'un dispositif d'ANC sur ma propriété, ayant fait l'objet d'un avis de conception favorable du SPANC en date du _____, seront achevés le :
- Que ces travaux seront réalisés, conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositions fixées par le SPANC.
- Que les différents éléments du dispositif ne seront pas recouverts avant la visite du SPANC.
- Que les références des différents appareils seront apparentes et les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et différents regards seront au niveau du sol fini.
- Avoir pris connaissance que l'installation sera jugée non conforme si elle ne respecte pas en tout point le dossier de conception de l'installation d'ANC validé par le SPANC (emplacement, dimensionnement, type de filière, sortie des eaux usées... doivent être identiques au projet de conception).

Je m'engage à entretenir mon installation conformément aux recommandations du constructeur et celles en vigueur, notamment à procéder à la vidange périodique de la fosse par un professionnel agréé.

DATE :

SIGNATURE :